

Déclaration de l'UNSA-Education au CTSD du 14 février 2017

Madame la Directrice Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

L'UNSA-Education prend acte que pour la 5^{ème} année consécutive, notre département bénéficie d'une dotation positive, conformément aux engagements pris par le gouvernement en 2012 pour accompagner la nécessaire refondation de l'école.

Sur 115 emplois attribués à l'Académie de Grenoble, le premier degré de l'Isère bénéficie de 43 ETP alors que les effectifs élèves sont en légère baisse avec 136 élèves de moins à la rentrée 2017.

Cette dotation, certes favorable ne permettra pas une franche amélioration de la situation des écoles du département. En effet, le P/E de l'Isère reste toujours l'un des plus faibles de France avec en corolaire de nombreuses classes chargées.

A la lecture des documents préparatoires de ce comité technique, **l'UNSA-Education** tient à saluer des mesures que nous estimons nécessaires :

- création de 3 postes d'enseignants surnuméraires
- création de 2 postes supplémentaires d'enseignants référents
- création de 2 ULIS école
- maintien des décharges exceptionnelles pour les écoles de 9 et 13 classes en REP ainsi que les décharges complémentaires en REP +
- création de 25 postes de titulaires remplaçants notamment pour permettre le retour de la formation continue

Cependant, **l'UNSA Education** déplore que les RASED ne fassent pas l'objet d'une attention plus particulière alors que la ministre de l'éducation nationale, dans son discours aux recteurs du 7 février pour préparer la rentrée 2017, citait la création de postes de RASED dans les priorités.

En Isère, ce sont essentiellement des mesures de redéploiements qui sont proposées :

- 3 pour les psychologues et 5 pour les maîtres E
- Le solde attributions/retraits est nul pour les maîtres G et de seulement +1 pour les maîtres E

Avec le constat de nombreux RASED incomplets, ces décisions ne permettront pas une prise en charge optimale des élèves.

Nous rappelons enfin l'attachement de **l'UNSA-Education** à ce que les choix faits localement, en matière de carte scolaire, répondent bien aux objectifs d'amélioration de l'accueil et de réussite de tous les élèves. Ils devront permettre aussi l'amélioration des conditions de travail de nos collègues tout en garantissant l'équité sur tout le territoire.

Pour l'UNSA-Education
Serge RAVEL
Patrick MAUREY